



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

VILLE DE MONTAUBAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE
Séance du 26 novembre 2018

N°204/11/2018 : RESTAURATION D'OEUVRES DU MUSEE INGRES - DEMANDE DE SUBVENTION A LA DRAC ET A LA REGION OCCITANIE

L'an deux mille dix-huit, le lundi 26 novembre à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montauban, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 20 novembre 2018.

Etaient présents : 36

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Sophie LARAN, Thierry DEVILLE, Laurence PAGES, Alain CRIVELLA, Marie-Claude BERLY, Christian PEREZ, Maxime BERAUDO, Bernard PECOU, Véronique LAGARRIGUE, Clarisse HEULLAND, Philippe FRANCOIS, Monique VALAT, Georges DARUL, Annie GUILLOT, Robert INFANTI, Vally CENTOMO, Jean TEKPRI, Danielle AMOUROUX, Jean GARROCCQ, Angèle LOUCHART, Colette HARLE, Jean-Michel MUSCATELLI, Nicole ROUSSEL, Philippe FASAN, Denis JUGUERA, Laura NICOLAS, Quentin SUCAU, José GONZALEZ, Jeannine MEIGNAN, Rodolphe PORTOLES, Valérie RABAULT, Arnaud GUITARD, Arnaud HILION, Marie-Dominique BAGUR, Thierry VIALON

Pouvoirs : 7

Mesdames, Messieurs Pierre Antoine LEVI à Brigitte BAREGES, Jean Martial DEJEAN à Maxime BERAUDO, Jean Luc BUDOIA à Marie-Claude BERLY, Nadia CHEKLIT à Philippe FRANCOIS, Aurélie BURATTI à Laura NICOLAS, Jean-François GARRIGUES à Laurence PAGES, Gaël TABARLY à Arnaud HILION

Absents : 2

Mesdames, Messieurs Aurore KOTHE, Carole DUNET-SCHUMANN

**Monsieur Alain CRIVELLA donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,**

Dans le cadre de la rénovation du musée Ingres, la Ville de Montauban prévoit un programme de restauration des œuvres d'art : tableaux, arts graphiques, dessins, objets et sculptures.

Dans ce cadre, il vous est proposé de restaurer en 2019 les œuvres figurant sur la liste ci-jointe, présentés à la Commission Scientifique Régionale du 13 septembre 2018 (CSR n°2).

Vu l'avis favorable de cette commission ;

Vu les crédits ouverts à cet effet au budget de l'exercice 2019 ;

Considérant que ce programme de restauration est susceptible d'obtenir une subvention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et de la Région Occitanie dans le cadre du Fonds Régional d'aide à la restauration des collections des musées de France (F.R.A.R) ;

Au vu de ces éléments, il vous demandé de bien vouloir :

- autoriser Madame le Maire à solliciter auprès de la D.R.A.C et de la Région Occitanie, une subvention au taux le plus élevé possible pour ces restaurations d'œuvres d'art,
- autoriser Madame le Maire à signer les actes permettant l'exécution de cette délibération.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

29 NOV. 2018

De sa publication et/ou notification le :

29 NOV. 2018

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 26 novembre 2018

Maire,

Brigitte BAREGES



DOSSIERS DE RESTAURATIONS EXAMINES LORS DE LA COMMISSION SCIENTIFIQUE REGIONALE -
CSR n°2 – 2018

ŒUVRE	MONTANT H .T	RESTAURATEUR
ARAGO <i>Charles Quint au couvent de saint Just</i> MID.2003.2.1 (PHF-512)	980.00 €	C.R.P.A DE GAILLAC
BARD <i>Bénédictio Urbi et Orbi...</i> MID.51.1.1 (PFH-1559)	9 928.00 €	Corinne AUTHIER-ATHANASE
BELEYS <i>Vue de Saint-Cirq Lapopie</i> MI.99.1.2	800.00 €	C.R.P.A DE GAILLAC
CAMBON <i>Le Christ au jardin des oliviers</i> MI.881.11	6 909.00 €	C.R.P.A DE GAILLAC
Philippe de Champagne <i>Portrait de Monseigneur de Berthier</i> MI.896.1	3 898.00 €	C.R.P.A DE GAILLAC
DE VOS <i>L'allégorie du goût</i> MID.58.3.5	1 510.00 €	C.R.P.A DE GAILLAC
FRANQUE <i>Jupiter endormi dans les bras de Junon sur le mont Ida</i> MID.840.1	26 307.00 €	C.R.P.A DE GAILLAC
GLAIZE <i>Nymphe et faune</i> MID.885.4	3 881.00 € <i>Selon protocole défini pour le repiquage prévoir : de 960 € à 1440 € en plus</i>	C.R.P.A DE GAILLAC
LAMOTHE <i>L'invention du dessin</i> MID.865.1	5 626.00 €	C.R.P.A DE GAILLAC
Ensemble de 39 dessins d'Ingres	3 860.00 €	Eric OULEY
Ensemble de 14 dessins d'Ingres	2 155.00 €	Eric OULEY
Ensemble de lapidaire Salle du Prince Noir	7 200.00 €	Hervé MANIS
Total :	73 054.00 €	